



Syndicat des cadres de l'environnement,
la forêt et l'agriculture

Le Gouvernement sonne l'hallali de l'ONF !

Une fois de plus les cerveaux d'acier financiers de BERCY ont frappé sans discernement ni vision stratégique !

Ils ont proposé le transfert de 50 millions d'euros du versement compensateur à la charge des communes forestières.

Cette démarche est inacceptable et inadmissible tant sur la forme que sur le fond :

- L'Etat a signé avec la FNCoFor et l'ONF le Contrat d'Objectif et de Performance pour la période 2012-2016 !

L'Etat n'a pas de parole, remet en cause sa propre signature et ce sont les personnels de l'ONF qui vont encore en faire les frais !

- Il est légitime de se poser la question si les cerveaux d'acier « représentants » Bercy au Conseil d'Administration de l'ONF et lors des groupes de travail sur la situation de l'ONF ont retenu et compris les missions de l'ONF et son poids stratégique dans l'animation et la coordination de l'économie de la filière bois (plus de 400 000 emplois).
- Les cerveaux d'acier de Bercy n'ont même pas conscience du rôle de coordinateur national et local de l'ONF pour toute la forêt publique qui permet, à partir de 25% de la forêt française, d'assurer 40% des volumes de bois nécessaire au fonctionnement de la filière bois ! Un emploi à l'ONF c'est 20 emplois dans la filière bois aval !
- Les cerveaux d'acier de Bercy n'ont qu'une vue centrée sur le budget de l'Etat mais aucune approche vis-à-vis du contribuable : **transformer 50 M€ du versement compensateur en frais de garderie c'est transférer une charge vers les contribuables d'une partie des collectivités locales** alors que : « les forêts, bois et arbres sont placés sous la sauvegarde de la Nation, sans préjudice des titres, droits et usages collectifs et particuliers. Sont reconnus d'intérêt général la mise en valeur et la protection des forêts ainsi que le reboisement. » (code forestier).

Dans cette démarche, purement budgétaire, sans aucune vision stratégique et politique, les cerveaux d'acier de Bercy sont les fossoyeurs du régime forestier et de l'ONF qui sont pourtant les seuls garants d'une gestion patrimoniale, durable et multifonctionnelle de la forêt publique française.

Nous ne les laisserons pas détruire le travail de plusieurs générations de forestiers

Vous pouvez compter sur EFA-CGC pour défendre vos intérêts collectifs et individuels au sein de l'ONF garant de la gestion durable et multifonctionnelle de la forêt publique française.

Syndicat des Cadres de l'Environnement, la Forêt et l'Agriculture

EFA-CGC - BP 919 - 26009 VALENCE Cedex

Tél : 04 75 43 00 18 Fax : 04 75 55 67 08 Courriel : permanence@efa-cgc.fr